

# CHARTRE DES VOLONTAIRES

La présente charte a pour objet de définir l'engagement des volontaires au sein d'ex æquo.  
Elle a été présentée pour la première fois lors de la journée des volontaires du 27 Avril 2013.

Elle est ratifiée par tous les volontaires de l'association.



## PRESENTATION D'EX AEQUO

### Fondements

Ex Aequo a été fondé en 1994 dans le contexte de l'épidémie du sida et vise la diminution des nouvelles infections au VIH/sida et des autres Infections Sexuellement Transmissibles (IST) auprès du public des hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes. Ex Aequo associe la prévention du VIH/sida et des autres IST à la réflexion autour de la question identitaire et des vulnérabilités sociales des personnes gays, lesbiennes et bi- et transsexuelles.

Ex Aequo est soutenue depuis sa création par le Ministère de la santé de la Communauté française de Belgique.

### Publics cibles

Ex Aequo s'adresse principalement aux hommes qui ont des relations sexuelles avec d'autres hommes indépendamment de leur manière de définir leur sexualité. La poursuite de ses objectifs l'autorise cependant à s'adresser à un public plus étendu.

### Objectifs

Améliorer les connaissances sur le VIH/sida et les autres IST pour réduire au maximum les prises de risques.  
Rendre accessible le matériel de prévention (brochures, préservatifs et lubrifiant...) grâce au partenariat avec les associations et les commerces.  
Créer un contexte favorable à la prévention.  
Lutter contre les vulnérabilités et les discriminations dont font l'objet les gays, lesbiennes et bisexuels.  
Ex Aequo accorde également une attention particulière à la lutte contre les discriminations dont les personnes séropositives font l'objet.

### Terrains d'action

Milieu associatif gay, réseau commercial et festif... pour toucher le public « identitaire ».  
Enseignants, animateurs, acteurs psycho-médico-sociaux, relais divers... pour toucher le public général.

## LES VOLONTAIRES

Les volontaires sont des individus qui se sentent concernés par les objectifs de l'association (pour des raisons qui leur sont propres) et qui souhaitent y apporter leur soutien et leur aide.

Les volontaires adhèrent à la présente charte, à l'éthique, aux objectifs et aux principes d'action d'Ex Aequo.

Après un entretien avec un membre de l'équipe des permanents, les volontaires sont inscrits sans limitation de durée.

Ils peuvent à tout moment demander leur retrait ou la rectification des données ou des tâches les concernant.

Dans le but de disposer d'une liste effective de volontaires, au-delà d'un an d'absence de relation d'un volontaire avec

Pour Ex æquo  
<Un membre de l'équipe >  
<Nom, date et signature>  
<précédé de la mention « lu et approuvé »>

l'association, Ex Aequo pourra reprendre contact avec lui afin de redéfinir son engagement au sein de l'association.

L'équipe des permanents constate les éventuelles ruptures à l'éthique ou à la présente convention, détermine la solution appropriée qui peut s'étendre jusqu'à l'exclusion du volontaire.

## ACTION DES VOLONTAIRES

Les volontaires sont invités par l'équipe de permanents à participer à l'ensemble des projets qui ne pourraient être menés sans l'énergie, le savoir-faire et le temps qu'ils consacrent à l'association.

Les volontaires participent ainsi pleinement à l'élaboration et à la concrétisation du travail d'Ex Aequo.

L'action des volontaires se répartit en trois catégories :

- Réflexion : analyse de la situation, assistance à l'élaboration et au développement de nouvelles actions, organisation de celles-ci, évaluations, ...

- Soutien logistique : préparation du matériel de prévention, réalisation de mailing,...

- Actions de terrain : distribution de dépliants et de préservatifs, tenue de stands, participation à des manifestations,...

- Communication extérieure : Pour tout ce qui concerne les relations avec les médias seules sont habilités les membres du CA ou un permanent de l'ASBL.

Les volontaires peuvent également proposer des services spécifiques liés à leurs propres compétences et/ou leur formation et être sollicités pour celles-ci.

Touchant à une matière vivante, ce chapitre peut connaître des modifications à la demande des volontaires et/ou des permanents.

## ENGAGEMENT D'EX AEQUO

Ex Aequo s'engage à entendre l'avis des volontaires, à en tenir compte dans la mesure du possible et, si cet avis n'est pas suivi, à justifier la position de l'association.

Les volontaires qui le souhaitent peuvent poser leur candidature à l'assemblée générale et, s'ils y sont admis, ainsi participer à son processus de décision.

L'activité des volontaires est un investissement bénévole.

Des préservatifs et gels lubrifiants destinés à leur consommation personnelle seront mis gratuitement à la disposition des volontaires.

Tous les frais occasionnés lors des activités sont remboursés sous réserve d'approbation par Ex Aequo, et de la

remise d'une pièce justificative. Ex Aequo n'exerçant pas d'activités commerciales à caractère lucratif, si le remboursement de frais est accordé, il doit cependant être considéré comme une opportunité et non un droit.

En matière de déplacement, l'équipe des permanents déterminera a priori et par projet les critères de remboursement. Les frais de déplacement et de convivialité remboursés le seront au tarif en vigueur à la Communauté française.

Ex Aequo souscrit les assurances nécessaires à couvrir les volontaires lors des actions.

L'association s'engage à régulièrement former et informer les volontaires.

Pour certaines actions, Ex Aequo prête aux volontaires des moyens d'identification (T-shirt, coupe-vent, etc.) aux couleurs de l'association. Dans la mesure du possible, l'usage de ceux-ci doit être directement lié aux actions déterminées.

## PRINCIPE ETHIQUE DES VOLONTAIRES

Les volontaires n'engagent pas Ex Aequo vis-à-vis des tiers, néanmoins ils contribuent à l'image de l'association auprès du public et en ce sens adoptent un comportement conforme à ses valeurs et son éthique. Il est donc strictement exclu d'être sous l'effet visible de produits psychoactifs.

Respect de l'identité de chacun et non-jugement

Les actions d'Ex Aequo reposent sur des principes de non jugement et de respect des personnes dans leur intégrité, dans leur identité et dans leurs choix de vie. Ces valeurs fondamentales réunissent l'ensemble de l'association.

Ex Aequo et les volontaires s'engagent à respecter l'identité culturelle des personnes, leur sexualité, leur style de vie, leur appartenance idéologique et/ou leurs choix thérapeutiques.

Indépendance idéologique

L'action d'Ex Aequo est indépendante de toute famille religieuse, morale ou politique, des écoles scientifiques dont elle suit et peut parfois soutenir les travaux.

Liberté d'expression

Ex Aequo est un espace d'échange d'idées pour ce qui concerne la prévention du VIH/Sida et des autres IST, mais aussi plus largement la lutte contre les vulnérabilités et les discriminations dont font l'objet les gays, lesbiennes, bi-transsexuels. Les volontaires sont libres en cela d'exprimer leurs idées, d'émettre des propositions sur les activités et les projets de l'association.

Confidentialité

Ex Aequo et les volontaires s'engagent à respecter une obligation de confidentialité et d'anonymat vis à vis de toute personne, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'association.

Le volontaire

<Nom, date et signature  
<précédée de la mention « lu et approuvé »>

**De :** Michael François [<mailto:michael.francois@exaequo.be>]  
**Envoyé :** jeudi 19 février 2015 15:43  
**À :** 'Michael François'  
**Objet :** (invitation) FORMATION DEPISTAGE RAPIDE  
**Importance :** Haute

Chers amis et partenaires,

L'asbl Ex Aequo organise prochainement un nouveau module de formation TEST-OUT à destination des volontaires actifs dans les associations travaillant sur les thématiques VIH et/ou LGBT et qui veulent s'investir dans le dépistage communautaire, délocalisé/démédicalisé. Cette formation est gratuite.

L'objectif est de permettre aux volontaires formés de participer activement aux opérations de dépistage délocalisé/démédicalisé menées par Ex Aequo (ou en partenariat entre Ex Aequo et d'autres associations qui le souhaitent).

Plus nous serons nombreux à être formés plus nous pourrons multiplier les actions de dépistage à Bruxelles et en Wallonie.

La participation aux 3 journées de formation est OBLIGATOIRE pour pouvoir faire partie du projet-pilote porté par Ex Aequo et financé par l'Inami.

**Module 1 – 14 mars 2015 (10 – 17h)**

**Bases du VIH et des IST / Enjeux du dépistage / Spécificités du public gay / Posture d'un intervenant**

**Module 2 : 18 avril (10 – 17h)**

**Pré et post counselling**

**Module 3: 25 avril (10 – 17h)**

**La pratique des TROD (test rapide à orientation de diagnostique)**

Merci de relayer cette information à vos permanents et volontaires. Attention, le nombre maximum de participants est fixé à **20**.

Merci d'envoyer votre inscription par mail à [safia.soltani@exaequo.be](mailto:safia.soltani@exaequo.be) (avec votre NOM, PRENOM, STRUCTURE, ADRESSE MAIL) **avant le 6 mars 2015**

Ces 3 journées de formation se tiendront à la salle polyvalente de la MAC Bruxelles, rue de la Chaufferette 3 à 1000 Bruxelles

**Michael FRANCOIS**

Coordinateur / Responsable de la Communication  
**02/ 736.28.61 - 0486/ 26.31.71**

**asbl Ex Aequo, 41 rue Locquenghien, 1000 Bruxelles (Belgique)**

# **MISE AU VERT EX AEQUO 31/01/2015 – 01/02/2015**

## **PROGRAMME**

### Samedi 31 janvier

10h00- 13h00 : première partie de formation donnée par Maureen Louhenapessy (présentation, renforcement des relations, exercices pratiques)

14h30 – 16h30 : seconde partie de formation (place des volontaires et pratiques de terrain – réflexion sur un projet commun, nouvelles pistes de travail)

Soirée du 31 janvier : dîner convivial

### Matinée du dimanche 01 février

déjeuner et animations variées pour les volontaires (ballade, jeux, projection film),

team building pour l'équipe de permanents et les membres du conseil d'administration

## **PROGRAMME**

**11 DÉCEMBRE 2014**

### **PROPHYLAXIE PRÉ-EXPOSITION (PREP)**

Alors que des essais cliniques ont amené à la validation du concept de PrEP, celui-ci soulève encore de nombreuses interrogations tant au niveau des sciences biomédicales que sociales. Quelles sont les recommandations en matière de santé publique concernant la PrEP ? Quel est l'impact de ce dispositif sur les comportements sexuels ? La PrEP creuse-t-elle les inégalités sociales de santé ?

**20 JANVIER 2015**

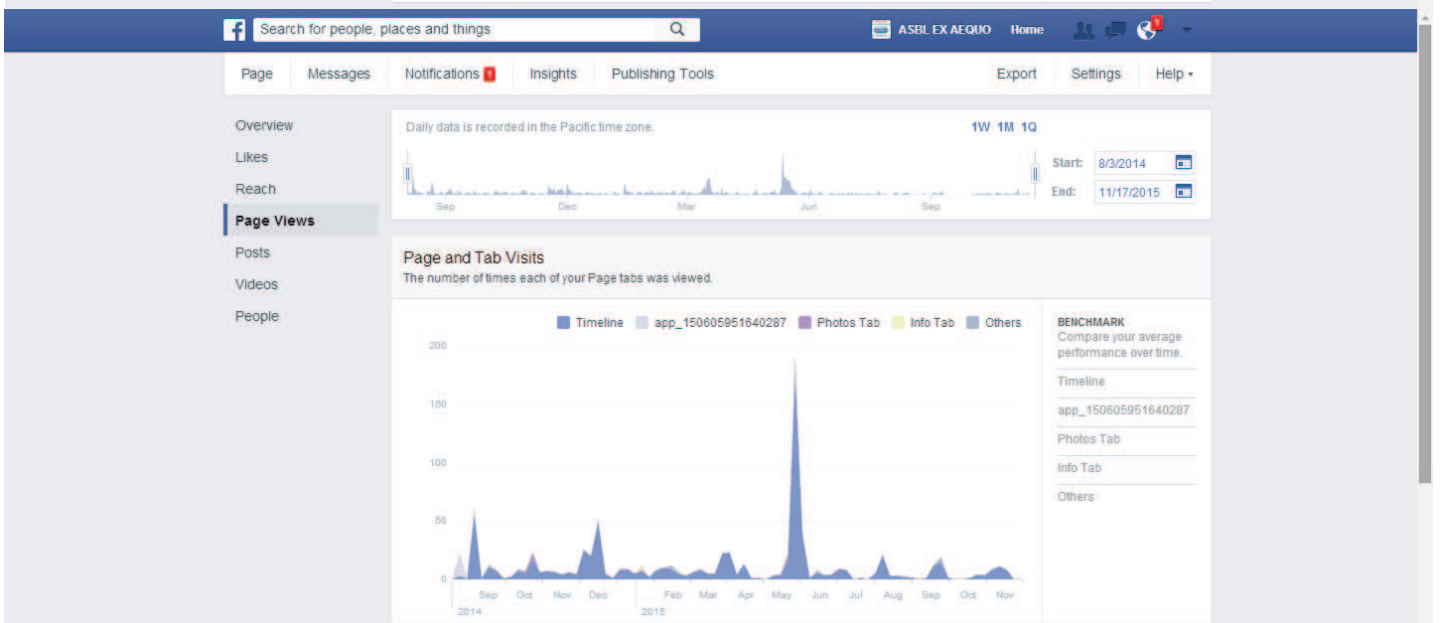
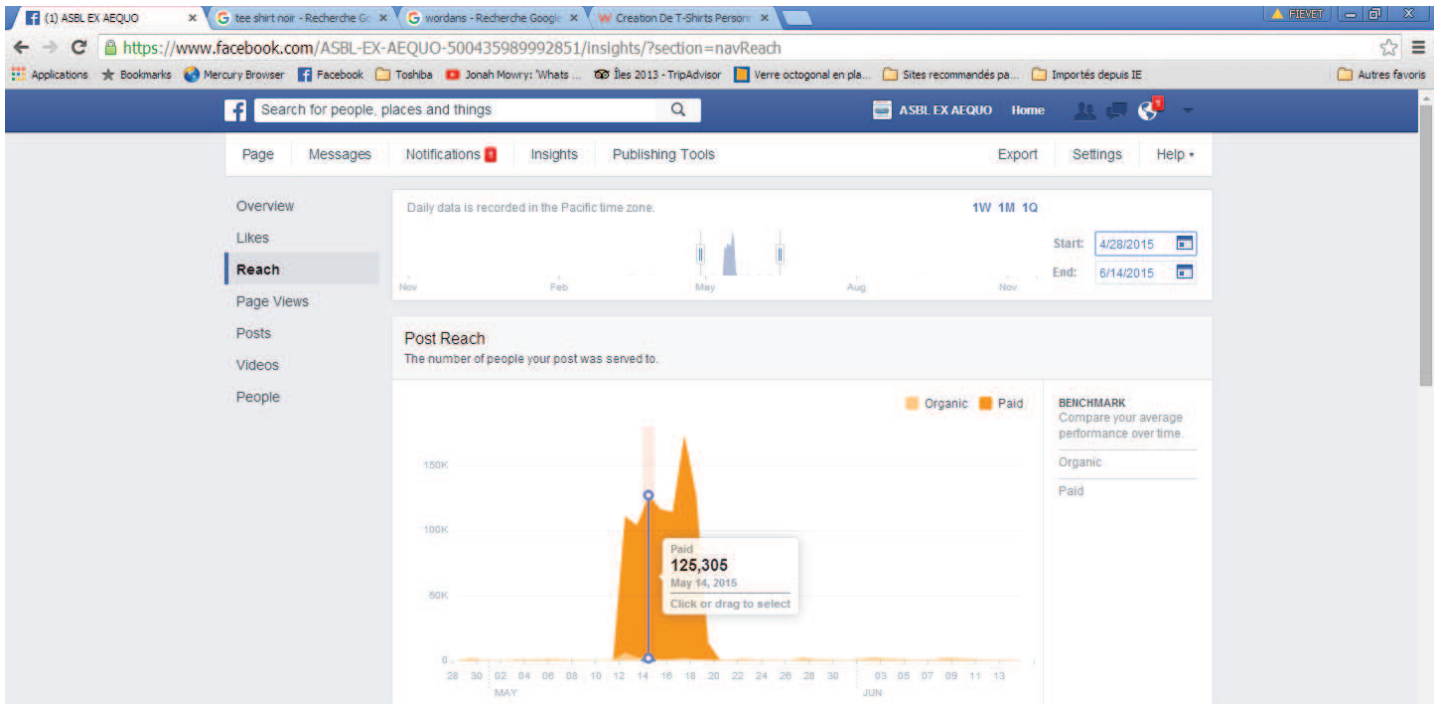
### **SANTÉ SEXUELLE DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH**

Les évolutions biomédicales et préventives récentes ont un impact direct sur la santé, la sexualité et le bien-être des personnes vivant avec le VIH (PVVIH). Différentes recherches seront présentées, abordant à la fois la santé sexuelle et les conditions de vie des PVVIH, avec un intérêt particulier pour les femmes. La place des personnes concernées ainsi que les dispositifs de santé communautaire seront également au cœur des discussions.

**12 FÉVRIER 2015**

### **STRATÉGIES ALTERNATIVES DE DÉPISTAGE**

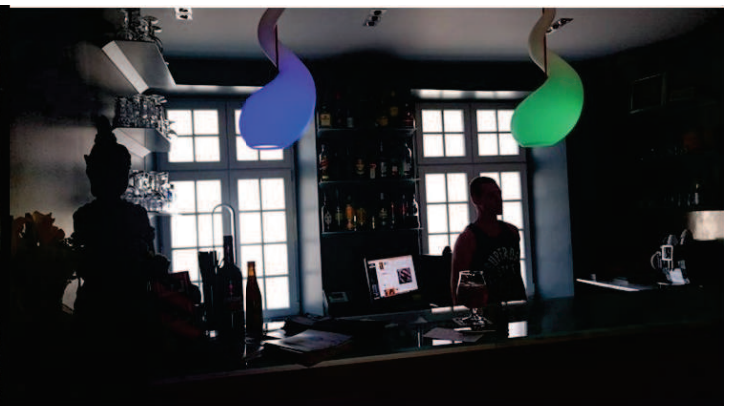
L'élargissement de l'offre de dépistage délocalisé et/ou démedicalisé, l'utilisation de tests rapides et la mise sur le marché des autotests soulèvent des enjeux scientifiques et opérationnels liés aux évolutions des stratégies de dépistage du VIH et des autres IST. Nous tenterons de comprendre pourquoi et comment adapter au mieux l'offre de dépistage – ainsi que les pratiques professionnelles qui en découlent – au contexte épidémiologique actuel.



# DEMENCE CRUISE



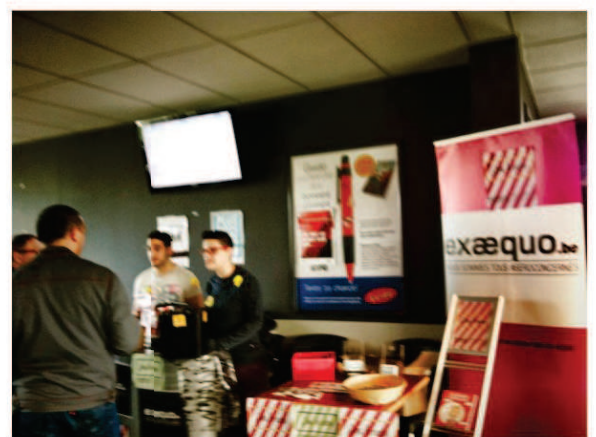
# MISE AU VERT



# INTERVENTION SAUNA



# STANDS





THE PRIDE



TROD

